

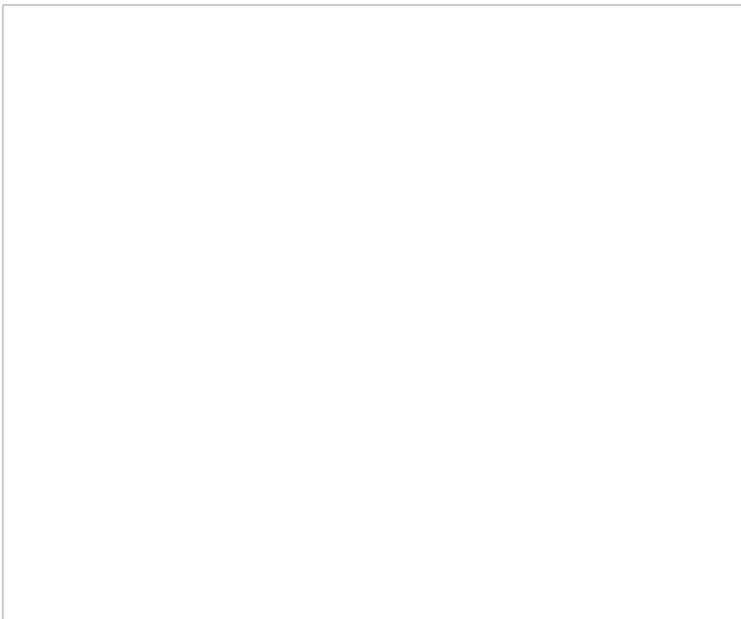
Apple retire l'application "Juif ou pas juif ?"

Apple reconnaît que l'application, qui listait des personnalités en fonction de leur judéité, n'est pas compatible avec la loi française.

Apple a reculé après deux jours de polémique sur une application vendue sur l'Apple store intitulée [Juif ou pas juif ?](#). Ce programme, commercialisé pour 0,79 centimes) permettait de classer des personnalités en fonction de leur degré d'appartenance à la religion juive.

"Listées pour vous, des milliers de personnalités juives (de par leur mère), à moitié juive (de par leur père), ou converties", promettait le descriptif de cette application américaine déclinée pour le marché français. Or, la loi française interdit de créer et d'entretenir des fichiers sur l'appartenance religieuse. Apple en a tiré les conséquences mercredi soir, par la voix de son porte-parole Tom Numayr :

"Cette application va à l'encontre de la législation locale et n'est plus disponible sur l'App Store en France."



(capture d'écran [Apple store](#))